**Courriel M Hilaire**

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Comme nous y invite l’enquête publique sur la modification du PLUi, vous trouverez ci-après mes remarques et suggestions concernant Maresches.

D’avance, je vous remercie de les relayer.

Depuis 2015 (PLU), le nombre de modifications des PLU signifie peut-être que les plans initiaux ne correspondaient pas aux besoins.

La crise sanitaire a également des conséquences sur nos modes de vie et donc l’aménagement de nos communes.

Il faudrait réinterroger les habitants et les propriétaires Mareschois dont je fais partie sur des modifications de zonage.

Pour cette enquête, je propose d’ajuster l’enveloppe urbaine de manière très minime : inclure tout ou partie des parcelles 2164 et 2165. Cela ne porte pas atteinte à l’économie générale du Plan, cela ne remet pas en cause l’objectif du PLUi, et cela n’obère pas le compte foncier la commune (il s’agirait d’une à deux constructions).

Cordialement,

Jean HILAIRE